

Boucle d'Urval Sud



Trace n° 75435158

Une randonnée proposée par marcherin

Au départ d'Urval, village typiquement périgourdin, sur la rive gauche de la Dordogne dans le Périgord noir, entre Belvès et Le Buisson de Cadouin. Randonnée facile d'environ 10 km, principalement en sous-bois, avec peu de dénivelé et peu de passages asphaltés. Idéale pour balade en famille.

Durée	3h 25	Difficulté	Facile
Distance	9,88 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	209 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	203 m	Commune	Urval (24480)
Point haut	211 m	Région	Périgord
Point bas	78 m		

Description

Urval est un village à l'architecture typiquement périgourdine. Très joliment fleuri. La commune comptait 115 habitants en 2022. Le centre du village se situe au sud de la départementale D25 longeant la Dordogne sur sa rive gauche, entre Siorac et Le Buisson de Cadouin. On quitte la D25 en empruntant la D52 sur environ 2 km pour rejoindre la mairie d'Urval. Un parking est disponible sur la gauche de la mairie. Un autre se situe à quelques dizaines de mètres sur la petite route située à droite de la mairie. Le panneau d'appel se situe en bordure de route en face de la mairie. Deux boucles de randonnées sont proposées : Urval Nord et Urval Sud, mentionnées comme faisant respectivement 8 et 9 km, bien que celle d'Urval Sud que je décris ici en fait en réalité près de 10. Comme toutes les randonnées en boucle du département de la Dordogne, celle-ci est balisée par des piquets en bois cerclés de jaune, ou par des panneaux fléchés en bois écrits en jaune. Les itinéraires de liaison entre deux boucles sont balisés par des piquets cerclés de vert ou des panneaux fléchés écrits en vert.

(D/A) Prendre la D52 en direction de Belvès sur 300 m et emprunter le chemin à gauche de la route, qui la longe avant de la rejoindre 1 km plus loin. **Attention**, après avoir parcouru 950 m sur ce chemin, on arrive à une bifurcation :

(1) prendre le chemin qui descend à droite. On traverse une prairie sur quelques dizaines de mètres puis on monte à gauche pour rejoindre la D52. Suivre la D52 du côté de la balise jaune sur 1,1 km. On atteint une croisée de chemins.

(2) À gauche, la route du Soleillal part en direction de Siorac. La D52, elle, devient balisée en vert et rejoint une autre boucle dite "Boucle de la Pierre". Quitter la D52 et prendre le chemin situé à droite. **(Alternative** : continuer la D52 sur 350 m pour voir le **Dolmen de Bonarme** puis prendre la route forestière à droite de la D52 pour rejoindre le même chemin)

(3) Après 250 m dans la forêt, on arrive à une autre croisée de chemins. **Ne pas prendre** la route forestière située en face. **Prendre** un des chemins situés à droite. **Le plus à gauche des deux** (l'autre descend légèrement et n'est pas en très bon état).

(4) Après 1,2 km, on rejoint une route forestière au lieu-dit "Le Mas". Le Mas est une grosse bâtisse avec une dépendance, située à proximité sur la droite. Une balise jaune nous invite à continuer tout droit. **Ne pas prendre** la route forestière, **mais prendre** le chemin situé juste en face de celui que nous quittons. Ce chemin tourne immédiatement vers la gauche et prend la direction du sud sur 550 m avant d'obliquer en épingle à cheveux et de prendre la direction nord-ouest sur 680 m jusqu'au hameau de la Salvagie.

(5) La Salvagie, très joli hameau aux maisons typiquement périgourdines. Nous ne le traversons cependant pas. Après avoir dépassé deux maisons sur notre gauche puis quelques murets, restes d'une maison en ruine, nous prenons le chemin de gauche qui est bien balisé.

Attention toutefois : après quelques mètres, il faut prendre le chemin qui descend à droite et pas celui de gauche (de petites flèches jaunes le précisent). Après 500 m, prendre à droite. Une longue boucle vers la gauche nous emmène 525 m plus loin à une nouvelle bifurcation. Prendre également à droite. Après 340 m, nous atteignons une route asphaltée en direction d'Urval.

Points de passages

- D/A Mairie d'Urval**
| N 44.812336° / E 0.948633° - alt. 78 m - km 0
- 1 À la bifurcation, prendre à droite**
| N 44.80538° / E 0.959894° - alt. 119 m - km 1.25
- 2 Quitter la D52 et prendre le chemin de droite**
| N 44.799359° / E 0.970615° - alt. 180 m - km 2.43
- 3 Prendre le chemin de droite**
| N 44.796576° / E 0.97017° - alt. 196 m - km 2.76
- 4 Croiser la route forestière et prendre le chemin**
| N 44.797657° / E 0.956153° - alt. 192 m - km 3.94
- 5 La Salvagie**
| N 44.796064° / E 0.948113° - alt. 183 m - km 5.33
- 6 Prendre la route en direction d'Urval**
| N 44.791645° / E 0.937172° - alt. 141 m - km 6.69
- 7 Passage à gué du ruisseau de Peyrat**
| N 44.79615° / E 0.938489° - alt. 122 m - km 7.26
- 8 Impasse de la forge**
| N 44.79958° / E 0.937061° - alt. 197 m - km 8.03
- 9 La Pelinque**
| N 44.809073° / E 0.943636° - alt. 124 m - km 9.27
- D/A Mairie d'Urval**
| N 44.812426° / E 0.947706° - alt. 82 m - km 9.88

(6) Nous prenons cette route. Environ 150 m plus loin, après un virage large vers la droite, nous quittons la route pour suivre un chemin sur la gauche qui longe la route ainsi que le ruisseau du Peyrat sur notre gauche. Après environ 250 m, nous arrivons à un gué sur le ruisseau.

(7) Nous traversons à gué grâce à quelques pierres permettant de passer à sec. Le chemin continue juste en face. C'est la partie la plus ardue du parcours. Le chemin monte sur une distance de 400 m de 130 m à 210 m, sur un sol lourd, voire boueux par endroits. Arrivé en haut, le chemin tourne à droite, et 260 mètres plus loin, une nouvelle balise nous invite à tourner à droite dans l'impasse de la forge.

(8) À peine 100 m plus loin, une petite route très courte part sur la droite en longeant un bâtiment en bois. **Ne pas tourner là !** J'insiste car au printemps, avant le fauchage, l'endroit peut sembler curieux, car on ne voit pas le chemin qui continue tout droit parmi les hautes herbes, malgré une balise située sur sa droite. Continuer cependant tout droit sur 1,3 km.

(9) Prendre à droite puis immédiatement à gauche et poursuivre en ligne droite sur 300 m. Prendre à gauche sur 70 m jusqu'à la route de la Forêt Royale, qu'on prend à droite vers le centre du village. La première route à droite nous ramène à notre point de départ (D/A)

Informations pratiques

Chausser de bonnes chaussures de marche imperméables.

A proximité

Le dolmen de Bonarme entre les kms 2 et 3. Appelé aussi 'pied de vache' car une vache se serait immobilisée sur la table du mégalithe et aurait laissé 2 empreintes. En Dordogne, plus d'une centaine de mégalithes ont traversé les siècles. La toponymie nous apprend qu'ils devaient être beaucoup plus nombreux: les lieux dits « Peyre... » « pierre en occitan » sont souvent témoins d'une implantation mégalithique.

Église romane d'Urval Notre-Dame de la Nativité :

Comité départemental du Tourisme de la Dordogne (Dordogne/Périgord Tourisme) :

"Cette charmante église romane est composée d'un chœur qui date du XIe siècle, d'une nef du XIIe siècle et d'un clocher réalisé ultérieurement. À voir : au-dessus du chœur et de la nef se trouvent des chambres de défense qui servaient autrefois aux villageois en cas d'attaque. Pour renforcer l'aspect défensif de l'église, une haute muraille a été montée sur le chevet."

Inscrite aux Monuments Historiques de France depuis le 9 juin 1926

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-75435158/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.